

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Lorraine | 2001

---

### LGV-Est – Évaluation n°22 : Les Trois Domaines (territoire de Mondrecourt) et Beausite (territoire de Deuxnouds-devant-Beauzée)

n°F1388200155010

Marie-Pierre Koenig et Elsa Frangin

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/8616>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Marie-Pierre Koenig et Elsa Frangin, « LGV-Est – Évaluation n°22 : Les Trois Domaines (territoire de Mondrecourt) et Beausite (territoire de Deuxnouds-devant-Beauzée) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Lorraine, mis en ligne le 01 mars 2001, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/8616>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# LGV-Est – Évaluation n°22 : Les Trois Domaines (territoire de Mondrecourt) et Beausite (territoire de Deuxnouds-devant-Beauzée)

n°F1388200155010

Marie-Pierre Koenig et Elsa Frangin

---

- 1 Dans le cadre des interventions archéologiques réalisées sur le tracé de la future ligne du TGV-Est, une fouille préventive a été menée sur le territoire de Mondrecourt, commune des Trois-Domaines, et en partie sur le territoire voisin de Deuxnouds-devant-Beauzée, commune de Beausite. Le gisement s'étend sur une longueur d'environ 800 m et a été fouillé sur les 40 m de large de la section courante. Certains travaux prévus sur les bandes latérales (bassin de rétention, chemin, sous-station, etc.) portant atteinte à la conservation des vestiges archéologiques, plusieurs décapages ponctuels ont également été opérés portant à près de 4 ha la superficie totale étudiée. En revanche, deux secteurs densément occupés ont fait l'objet de mesures conservatoires. Les campagnes d'évaluation et de fouilles se sont succédé entre novembre 2001 et août 2002, une dernière intervention ponctuelle ayant été opérée en décembre 2002. Quoique l'exploitation des données n'en soit qu'à ces débuts, quelques observations préliminaires peuvent être évoquées.
- 2 Le gisement est implanté dans un vallon orienté est-ouest, où coule le ruisseau de Deuxnouds aujourd'hui canalisé. Les vestiges archéologiques reconnus dans le substrat marnocalcaire ont été identifiés de part et d'autre de ce ru et se développent largement sur le versant nord. Au fond du vallon, une légère dépression marque encore le paysage, témoin d'une mare anciennement comblée. Ce secteur encore humide durant la Protohistoire dicte indiscutablement le choix des implantations humaines.
- 3 Outre quelques artefacts lithiques du Paléolithique et du Néolithique trouvés isolément, l'occupation la plus ancienne remonte à la Protohistoire. Si du mobilier du Bronze final est piégé à la base de certains thalwegs et qu'une fosse hallstattienne a clairement été

identifiée, l'essentiel des vestiges se rattache néanmoins à des habitats de La Tène. Ils se caractérisent par la présence de grands bâtiments à porche, associés à des bâtiments de taille plus modeste construits sur quatre ou six poteaux principalement. Un curieux bâtiment composé de deux larges fosses de creusement renfermant chacune trois poteaux se rattache vraisemblablement à cet horizon voire à l'époque romaine.

- 4 Un enclos palissadé quadrangulaire délimitant une aire de 1 300 m<sup>2</sup> renferme, quant à lui, une série d'édifices dont l'architecture peu typée n'autorise pour l'instant aucune datation précise (dans l'un, une poutre calcinée partiellement conservée autorisera peut-être une date dendrochronologique). Vu sa petite taille, il semble hasardeux d'assimiler cet ensemble à une ferme indigène telle qu'il en existe à l'époque laténienne. D'autres hypothèses devront être envisagées : datation plus ancienne (Bronze final ?), fonction différente (parc à bestiaux à proximité des maisons ?). L'indigence du mobilier ne facilite pas une attribution chronologique fine de ces vestiges.
- 5 La période gallo-romaine est attestée par quelques fosses ou vestiges épars, mais en apprécier l'habitat s'avère difficile. L'essentiel du mobilier demeure roulé et résiduel. Des prospections pédestres effectuées sur le versant nord jouxtant la fouille n'ont livré aucun témoin susceptible d'accréditer la présence d'un établissement romain dans les environs immédiats. Rappelons cependant qu'à quelques centaines de mètres de là, mais sur le versant opposé, une ferme indigène du Haut-Empire a été fouillée sur le tracé du TGV (voir fouille F. Mourot, 2002).
- 6 L'occupation médiévale est mieux circonscrite en bas de pente sur environ 1 ha. Elle semble limitée à l'est par un talweg comblé durant le haut Moyen Âge dans la continuité duquel un tronçon de voie a été dégagé. Une vingtaine de bâtiments et plus d'une centaine de fosses sont dispersés sur l'emprise décapée.
- 7 La plupart des édifices sur poteaux présentent un plan rectangulaire à deux nefs dont un possédait un radier de sol formé de pierres calcaires disposées « en hérisson ». Certains bâtiments se distinguent toutefois par une architecture particulière, déjà reconnue en Lorraine et en Champagne durant la même période. Ils se terminent en effet par un pignon en abside matérialisée par un petit fossé curviligne. Ces constructions singulières mesurent entre 6 m à 9 m de large et 7 m à 12 m de long. L'une d'entre elles a été rebâtie trois fois au même endroit et pourrait être associée, au cours d'une de ses phases de construction, à deux solins formés de moellons calcaires liés à la terre.
- 8 Certaines fosses pourraient avoir été destinées à l'extraction de marne calcaire, au stockage ou à la cuisson d'aliments (foyers excavés), mais la fonction de plusieurs d'entre elles demeure inconnue. La rareté, voire l'absence de fonds de cabanes, est également à souligner. Deux fosses, rectangulaires et profondes, se caractérisent toutefois par la présence de quatre négatifs de poteau à leurs angles et par leurs dimensions similaires (1,6 m x 1,1 m x 0,45 m à 1,25 m). Un usage de cellier doté d'un coffrage en bois est suggéré. L'une de ces structures contenait une grande quantité de graines conservées, dont l'analyse carpologique permettra peut-être d'en préciser la fonction.
- 9 Outre des ossements de faune, des fragments de verre et des objets en bronze, en fer et en os, les complements des structures recelaient de la céramique permettant de dater cette installation médiévale entre le VI<sup>e</sup> s. et le XI<sup>e</sup> s. L'étude typologique du matériel céramique et les recoupements fréquents des structures incitent à distinguer deux à trois phases d'occupation.

- 10 Enfin, il est encore prématuré d'assigner à l'une ou l'autre de ces phases, les nombreuses palissades reconnues sur l'ensemble du gisement.
- 

## INDEX

**Thèmes** : acquisition de ressource naturelle, carpologie, cellier, céramique médiévale, cours d'eau, édifice, enclos quadrangulaire, fosse, foyer, habitat, maison à deux nefs, objet, objet métallique, occupation du sol, ossement, ossement animal, palissade, porte, portique, sol, trou de poteau, voie

**Index chronologique** : âge du Fer, Bronze final, Empire romain, haut Moyen Âge, La Tène, Moyen Âge, Néolithique

**Index géographique** : Lorraine, Meuse (55), Trois-Domaines

**Mots-clés** : LGV, LGV Est, grands travaux

**opération** Évaluation archéologique (EV), Aménagement routier (AMR)

## AUTEURS

MARIE-PIERRE KOENIG

AFAN